

2013/5990 - Attribution d'une subvention de 5 000 euros à l'Association Carré Romarin pour la réalisation de supports de communication en 2013 (Direction de l'Economie du Commerce et de l'Artisanat) (BMO du 11/11/2013, p. 2379)

Rapporteur : Mme FONDEUR Marie-Odile

Mme FONDEUR Marie-Odile, rapporteur : Monsieur le Maire, mes chers Collègues, les commerçants, artisans, prestataires de services et créateurs de la rue Romarin, ont souhaité profiter de la situation favorable créée par la Ville de Lyon par son opération de revitalisation, pour unir leurs forces et créer une association.

Elle compte 25 adhérents sur 38 commerces et bénéficie d'une subvention de 5.000 € avec pour objectif d'appuyer cette démarche, d'autant plus que l'association a très rapidement mis en place des projets concrets. C'est donc une véritable dynamique qui s'est instaurée sur laquelle la Ville pourra s'appuyer pour maintenir le renouveau du quartier.

Mme BALAS Laurence : Monsieur le Maire, avant de commencer mon intervention, je pense que M. Huguet n'a pas obtenu de réponse sur l'implication de la présidente du Carré Romarin dans votre comité de soutien.

Je voudrais parler d'un autre centre de commerçants dans cet arrondissement, du moins ce qu'il en reste.

Chère Madame Fondeur, je ne sais plus si je dois vous demander encore une fois -ce n'est jamais que la cinquième fois depuis mai 2011- des nouvelles des Halles de la Martinière !

Ici même, en septembre dernier, vous m'affirmiez, je vous cite « *il n'y a aucun souci de ce côté-là, les travaux vont recommencer* ». Honnêtement, étiez-vous de bonne foi en disant cela ? J'en doute puisqu'un mois après, la presse se faisait l'écho de l'abandon du projet par les Producteurs du goût...

Comme nous l'avions pressenti à l'époque, au vu des investissements importants prévus : 1,6 M€ contre entre 500 K€ et 1 M€ demandés par le cahier des charges, l'entreprise était plutôt risquée.

Comme je suis têtue et que je ne désespère pas d'avoir une réponse correcte cette fois-ci, je renouvelle ma question : ou en êtes-vous sur ce dossier ?

Quelles mesures ont été prises depuis le retrait des Producteurs du goût en octobre dernier ?

Quelle procédure avez-vous mise en place, avez-vous eu des contacts avec les candidats écartés la dernière fois et en particulier l'association Hall Mart ? Quelle a été leur réaction ? Je crois savoir qu'ils ont, entretemps, mené à bien un projet d'installation d'une halle à Oullins. J'imagine que leurs conditions seront un peu différentes cette fois-ci, êtes-vous prêts à mettre les moyens nécessaires à la renaissance de cette halle oui ou non ?

Et pas seulement pour remplir un programme électoral ?

Je vous remercie.

M. LE MAIRE : Je vais répondre de manière groupée. Tout d'abord, je ne sais pas si la Présidente du Carré Romarin figure sur les listes de mon comité de soutien, c'est possible mais je n'en sais pas plus.

Ce que je peux vous dire, et vous en avez été les témoins année après année, c'est que pour remettre sur pied le secteur Romarin avec quelques membres de l'exécutif -car nous essayons de penser plus large- cela nous a pris de années de travail et ce n'était pas facile.

Celles et ceux qui pensent qu'il suffit de « claquer dans les doigts » pour que les choses se fassent, se trompent très lourdement, car il nous a fallu, il est vrai, beaucoup de temps pour arriver à faire en sorte d'avoir une rue, un secteur qui aujourd'hui redevienne un secteur dynamique dans lequel on a envie de venir. Evidemment, lorsque nous avons réalisé, il y a quelque temps, l'événement autour du lancement de la rue Romarin, beaucoup de personnes étaient présentes tout l'après-midi pour redécouvrir un secteur de la Ville.

Nous allons continuer à faire bouger ces secteurs. Sur la halle de la Martinière, cela se passe dans des conditions un peu compliquées sur le plan économique qui sont celles d'aujourd'hui. La première équipe n'a pas souhaité participer, donc les services se sont retournés vers la seconde équipe qui nous fera une proposition ou non. Si elle ne fait pas de proposition, nous irons vers d'autres, mais en tout cas la halle de la Martinière sera, un jour, un centre important, comme aujourd'hui la rue Romarin est en train de le devenir.

En plus, vous voyez la halle de la Martinière n'est pas très loin de ce très beau projet Rives de Saône où lorsque l'été sera revenu, plusieurs dizaines de milliers de Lyonnais vont venir se balader tous les week-ends et je pense que cela redonnera un certain cachet à ce quartier. En tout cas, nous agissons toujours avec persévérance, nous réussissons quel que soit le temps. Vous avez vu que même dans les cas qui paraissent les plus désespérés, on commence à progresser.

M. HAVARD Michel : Monsieur le Maire, je voudrais faire une explication de vote. J'entends beaucoup de choses depuis tout à l'heure sur la question du comité de soutien et comme il s'agit d'une subvention versée à une personne qui, a priori, fait partie de votre comité de soutien puisque vous ne le savez pas...

M. LE MAIRE : Ils sont tellement nombreux vous savez que je ne les connais pas tous !

M. HAVARD Michel : C'est certain ! Vous n'étiez même pas au courant, paraît-il !

Je voulais simplement dire, à partir du moment où les choses sont écrites, que cela permettra de préciser les choses pour éviter la caricature dans laquelle vous voulez nous enfermer, en essayant de faire croire que nous ne soutiendrions pas le monde culturel ou les associations ou que nous ne les respectons pas. C'est un procès d'intention d'abord et ensuite c'est justement parce que je les respecte que je tiens cette position.

Je pense personnellement que les présidents d'association comme les responsables d'institutions culturelles, sociales, sportives de la ville n'ont pas à rentrer dans le champ politicien. Vous avez le droit de penser différemment, vous pouvez le faire mais autorisez-moi à trouver qu'en terme de démocratie locale, ça n'apaise pas beaucoup les choses. Si on demandait aux Lyonnais et c'est ce qu'on va leur demander, « *êtes-vous favorables ou pas à l'intervention des présidents d'associations dans les comités de soutien politique* », je pense, si j'en juge par le nombre de ceux qui sont sur ma position, que ça n'est pas souhaitable pour une démocratie apaisée, pour la mission qu'ils remplissent au service de tous les Lyonnais, sans considération politique.

Tout à l'heure, vous disiez que nous étions en train de nous mettre à dos tous les acteurs de la ville, ça n'est absolument pas le cas. Je suis convaincu que cette position rencontre beaucoup d'adhésions et qu'il est normal et essentiel que chacun puisse ne pas être dans le champ politicien.

Mme PERRIN-GILBERT Nathalie, Maire du 1^{er} arrondissement : Monsieur le Maire, mes chers Collègues, une explication de vote.

Je m'abstiendrai sur cette subvention de 5 000 euros à l'Association Carré Romarin non pas pour mettre en question l'action de cette association et ce qui est fait pour dynamiser la rue mais pour deux raisons.

Effectivement et vous le savez bien, Monsieur le Maire, Mme la Présidente de l'Association fait partie de votre comité de soutien. Et puis aussi par rapport aux conditions dans lesquelles s'est déroulée, je ne m'attellerai pas non plus en Conseil, on en parlera ensemble, l'inauguration de la rue Romarin. On aura l'occasion d'en discuter. Donc pour ces deux raisons, je m'abstiendrai.

Et puis, pour répondre directement à votre Collègue Thierry Philip qui me demande par twitter si je suis en connivence avec l'UMP parce que simplement j'ai approuvé la question d'un signe de tête de M. Huguet par rapport à la constitution de votre comité de soutien, je réponds à M. Thierry Philip : je ne suis pas en connivence avec l'UMP mais comme élue du Conseil municipal, je me pose parfois les mêmes questions que mes Collègues. Voilà, c'est clair. Merci beaucoup.

M. LE MAIRE : Je mets aux voix les conclusions de mon rapport. Il n'y a pas d'opposition ? Elles sont adoptées à la majorité.

(Les Groupes Ensemble pour Lyon – UMP, Nouveau centre et apparentés, Lyon Divers Droite, Centristes et Démocrates pour Lyon – Union des Démocrates et Indépendants et Mme Perrin-Gilbert se sont abstenus.)
(Adopté.)